



VŒUX DU MAIRE

François Guy TRÉBULLE

Samedi 13 janvier 2024

Chers Amis,

Je suis très heureux de vous retrouver pour ce moment traditionnel des vœux de début d'année.

Je tiens à remercier tous les élus présents à mes côtés pour vous accueillir :

Les élus du Conseil Municipal des Enfants, évidemment, qui prennent très à cœur leur mission et s'en acquittent avec une grande fidélité, ils représentent tous les enfants de Verrières, c'est-à-dire notre avenir et déjà notre présent, c'est bien pour eux que nous agissons et que nous nous engageons...

Les élus du Conseil Municipal également. Je les remercie très chaleureusement pour leur présence, aujourd'hui mais aussi tout au long de l'année.

À cet égard, je voudrais adresser des remerciements plus appuyés aux Maires Adjointes qui assument un travail souvent discret mais essentiel au quotidien.

Si le Maire est le plus visible, ne vous y trompez-pas, ce sont eux les experts ! Christine Lagorce qui ne peut être présente accompagne les projets urbains, Jean-Louis Delort le personnel et la vie associative, Elisabeth Roquain les solidarités, Jean Paul Mordefroid, le développement durable et les transitions, Rozenn Bouler les affaires scolaires et familiales, Ian Tixier la jeunesse et le sport, Magali Libong la Culture et le patrimoine.



Sans oublier bien sûr le maître des finances, de l'administration générale et de la vie économique, Gérard Dossmann, ni Karine Casal dit Esteban qui fait bien plus que de s'occuper de la sécurité, de la communication et de la proximité... Ils sont au cœur de nos projets, ils sont le cœur des actions que nous menons.

Je dois aussi remercier tous les élus voisins et amis présents parmi nous qui, malgré de nombreuses cérémonies se tenant le même jour à la même heure, nous font l'amitié d'être présents avec nous.

Je ne vais pas revenir sur l'année passée, le film qui vous a été présenté, donne à voir un peu de sa richesse et de la diversité des actions qui ont été menées à Verrières en 2023 à destination de tous les habitants, des plus jeunes aux séniors les plus vénérables, des sportifs aux amateurs de culture, qui peuvent être les mêmes, des familles aux personnes plus isolées.

Je ne peux cependant pas ne rien dire de ce qui fait la plus grande richesse d'une collectivité comme la nôtre, ces femmes et ces hommes sans lesquels rien ne pourrait se faire : les agents.

Il a pu sembler à certain de bon ton de moquer les fonctionnaires et plus encore les « municipaux ». Je veux m'inscrire en faux de la manière la plus forte contre cette bêtise et saluer, au contraire, le travail, plus encore l'engagement, des agents de la Ville, fonctionnaires et contractuels, qui œuvrent quotidiennement pour faire en sorte que les services soient rendus, que ce qui doit être fait le soit et de mieux en mieux, souvent sans compter leurs efforts.

Bien sûr, comme dans toute entreprise il y a des départs et des arrivés, c'est dans l'ordre des choses ; bien sûr, la perte de mémoire liée à ces déplacements peut s'avérer troublante ; mais la collectivité, par ses agents, anciens ou nouveaux,



anciens et nouveaux, avance ; et j'invite tous ceux qui portent une légitime exigence sur le travail réalisé pour la Commune à se souvenir qu'ils peuvent aussi être pleins de gratitude et de reconnaissance pour tout ce qui est fait, pour eux-mêmes et pour tous les habitants.

On se souvient que Beaumarchais affirmait à juste titre dans le Mariage de Figaro que « *Sans liberté de blâmer il n'est point d'éloge flatteur* » il peut être bon à chacun de se rappeler que sans reconnaissance du bien réalisé, il n'est pas de blâme qui puisse être reçu...

Je dois vous dire combien j'ai été heurté par une forme d'impolitesse, de manque de respect, de violence allant parfois jusqu'aux menaces, exprimée vis-à-vis des agents de la collectivité, quelquefois des élus.

La légitimité d'une demande ne confère pas de privilège ; les agents sont au service des administrés et s'ils doivent être engagés au service du public ils doivent évidemment être respectés. Tous doivent entendre que je serai personnellement intraitable sur cette question et irai, s'il le faut, jusqu'à saisir la justice à chaque fois que cela sera nécessaire.

Les agents font en sorte que le service rendu évolue et s'améliore, s'adapte au temps présent.

Ainsi, l'accueil à l'Hôtel de Ville a été profondément repensé ces dernières années... l'Espace jeune a été entièrement réorganisé ; de la même manière les animateurs du périscolaire ont porté de nouvelles propositions comme la préparation d'une pièce de théâtre, jouée récemment, très éloignée de la simple « garderie » ;



Dans un autre registre la police municipale est désormais plus présente sur des plages horaires élargies... à chaque fois il s'agissait de propositions qui ont émergé du service concerné, de la demande des élus mais aussi des Verriérois et que nous avons pu accompagner.

Ceux qui ont fait de votre service, de celui de vos enfants, de vos aînés, de votre environnement, le cœur de leur vie professionnelle ont une connaissance fine des besoins et des attentes de nos concitoyens et une volonté de bien faire, à de nombreux égards, exemplaire !

Bien sûr tout n'est pas parfait, loin de là, et nous restons humains... mais nous avançons et tendons vers un service public de proximité adapté aux enjeux contemporains.

Je voudrais tous les citer, agents des crèches, ATSEM, animateurs et directeurs du périscolaire et de l'Espace Jeunes, agents du service restauration, aides à domicile, chauffeurs, animateurs senior, travailleurs sociaux, agents du Centre Technique Municipal dans leurs différentes fonctions espaces verts, voirie, bâtiments, garage ; agents du service des sports, Policiers municipaux, agents de l'Espace Bernard Mantiene et de la médiathèque, au service de la culture, mais il faut aussi citer ceux qui depuis l'Hôtel de Ville construisent la politique communale, au service de l'enfance et de la jeunesse, du sport, de la vie scolaire, du CCAS, au sein de la direction des services techniques, avec le service proximité, le bureau d'étude, les services ingénierie voirie et bâtiments, l'urbanisme-logement, et l'environnement, au service juridique, à la direction des ressources humaines, au service communication et au service des finances, au service informatique, au cabinet et à la direction générale, à la vie associative, ou à l'accueil et aux relations citoyennes, au courrier...



Evidemment, je me dois de citer tout particulièrement l'inlassable énergie de la Directrice Générale des Services, Sabine Chalet, qui supervise et anime l'ensemble des actions menées sur et par la Ville, dans des conditions parfois extrêmement délicates et sous la pression de multiples contraintes.

Oui, je voudrais cette année, insister tout particulièrement sur la qualité du travail accompli et l'engagement de nos agents. Le respect et la reconnaissance que nous leurs en devons.

À cet égard la mise en service dans les prochaines semaines de « Arbo », l'automate d'accueil, est exemplaire. Il ne s'agit pas d'une « commande » mais d'une suggestion du service lui-même qui avait entendu parler d'expériences similaires ; il ne s'agit pas de remplacer l'accueil téléphonique mais de donner accès à des informations, de rendre un service, à des heures où les services publics pourraient ne pas être accessibles... utilisez cet outil, aidez-nous à l'améliorer...

De la même manière, la mise en place de la délivrance des titres d'identité a représenté un nouveau service très attendu. Alors que nous ne délivrions par hypothèse aucun titre auparavant, ce sont à ce jour 1 536 documents qui ont été émis depuis mai 2023... Et il y aura plus de créneaux, plus de rendez-vous cette année.



2023 a marqué, à Verrières comme partout en France, la fin de la première moitié du mandat municipal inauguré en 2020.

Vous avez tous reçu le « bilan de mi-mandat » et j'espère que vous avez pu prendre le temps de le regarder ; vous pouvez encore y revenir pour voir, au-delà du quotidien, ce qui a été initié, lancé, réalisé malgré un contexte qui aura été, pendant le début du mandat, particulièrement contrarié et qui le demeure à beaucoup d'égards.

C'est même nécessaire car rare sont ceux qui perçoivent à la fois ce qui est fait pour les jeunes et les seniors, dans les crèches et l'espace public, pour la santé et la sécurité, la solidarité... et pourtant ...

Rassurez-vous, je ne vais pas, à l'occasion de ces vœux, revenir sur les trois ans écoulés... mais je veux simplement placer l'année qui commence dans la perspective de ce qui a été réalisé, avec et pour les Verriérois.

Nous portons la volonté d'accompagner les Verriérois, tous les Verriérois, autour des problématiques de santé et d'autonomie, de solidarités, d'éducation, de préservation de l'environnement et de notre cadre de vie, de sécurité, de culture, de sport et nous allons continuer à le faire.

Nous entendons poursuivre l'accompagnement des initiatives associatives si nécessaires dans les domaines les plus variés, valoriser les bénévoles dans leurs actions ; et nous allons continuer à le faire.



Ce qui ne figurait pas dans le bilan de mi-mandat et qui est parfois difficile à percevoir, c'est qu'il s'agit de faire plus et mieux avec moins, avec beaucoup moins. Nous avons dû nous résigner à augmenter les impôts en 2023, sans aucun enthousiasme mais en assumant simplement que nous n'avions plus d'alternative. Ce n'est pas parce que le sujet n'est pas agréable qu'il ne faut pas l'assumer. Au contraire !

Si nous l'avons fait c'est tout simplement qu'au-delà de l'inflation compensée par l'élévation des bases de la taxe foncière, au-delà des charges liées aux augmentations de la masse salariale de nos agents fixée sans compensation par l'Etat, au-delà de celles résultant de la crise énergétique et de l'explosion des coûts de l'électricité et du gaz, nous avons à faire face à une augmentation des charges rendue plus pénible par la diminution des recettes liée à la crise immobilière.

Ainsi, la diminution de près de 40% de nos recettes liées aux mutations foncières, est associée une augmentation très forte pour Verrières des prélèvements au titre de la solidarité avec les communes d'Ile de France en situation plus difficile, et à une augmentation de la pénalité pour déficit de logements sociaux qui atteint désormais près de 180 000 €.

De quelque manière que l'on prenne la question, l'augmentation des dépenses obligatoires, la diminution des recettes et la hausse des prélèvements nous imposaient d'utiliser le seul levier qui demeure à la disposition des collectivités, l'augmentation des impôts fonciers. Rappelons que Verrières ne bénéficie pas de recettes importantes en lien avec la dynamique économique et n'est pas éligible aux mesures mises en place par le gouvernement (bouclier anti-inflation, amortisseur électricité, filet de sécurité) pour aider les collectivités à supporter notamment la hausse des fluides.



Ceci ne suffira cependant pas à retrouver une situation satisfaisante et chacun sait que notre pays tout entier est confronté à des enjeux financiers importants.

Nous devons donc poursuivre nos efforts de diminution et rationalisation des dépenses, et être toujours plus rigoureux dans la gestion quotidienne comme dans les investissements réalisés.

Cela signifie, oui, que nous avons des efforts importants à réaliser ; peut-être des choses à remettre en cause, le bien fondé de certaines habitudes à interroger... pour préserver les services publics et notre aptitude à assurer dans de bonnes conditions le cœur de la mission de la Commune.

Cela signifie, évidemment, qu'il nous faut être extrêmement attentifs à toute dépense, la Commune n'est, de ce point de vue, pas différente des familles et vous savez le prix et la nécessité des efforts...

En revanche, cela ne signifie en aucun cas une quelconque mise à l'arrêt.

Nous entendons, évidemment, assurer la continuité du service et des services ; préparer l'avenir... rester attentif et à votre écoute

Surtout, nous devons conduire à leur réalisation un certain nombre de projets pour lesquels des financements ont d'ores et déjà été obtenus, par subvention ou par emprunt, et qui sont de nature à occuper généreusement nos services.

En premier lieu, nous devons finaliser la réhabilitation du Centre Culturel André Malraux dont nous avons réduit l'ampleur en 2020. Nous pouvons raisonnablement penser que 2024 sera l'année de l'achèvement de ces travaux. J'espère pouvoir vous y donner rendez-vous pour la cérémonie des Vœux de l'année prochaine soit 50 ans après son inauguration par André Malraux le 11



janvier 1975 ! Ce sera l'occasion de constater ensemble l'achèvement de ce chantier qui restera le projet public le plus important et le plus subventionné mené depuis très longtemps à Verrières.

En deuxième lieu, nous aurons la mise en œuvre du plan d'investissement pour la sobriété énergétique qui, pour des raisons d'approvisionnement, n'a pas pu voir son volet éclairage déployé avant cet hiver. Heureusement les pompes à chaleur dans les écoles Honoré d'Estienne d'Orves / Clos Fleuri et Paul Fort-David Régnier / Bois Lorient, elles, ont déjà pu être déployées.

En troisième lieu, nous devons réaliser la première phase des travaux de réfection de la toiture de la grande salle de la Vallée à la Dame (qui s'avère plus onéreux que prévu) et faire réaliser les études pour préparer la suite de la rénovation de l'ensemble de ce complexe sportif qui a près de 50 ans et qui est d'ores et déjà identifié comme le prochain très gros projet dont Verrières a besoin.

En quatrième lieu, la réalisation du tronçon verriérois du réseau « Vélo Ile de France » pour lequel nous avons obtenu des subventions importantes est une priorité à l'échelle régionale. Il nous permettra notamment d'assurer une circulation beaucoup plus sûre rue Marius Hue et de prendre notre place dans ce réseau reliant Saclay au centre de Paris.

En cinquième lieu, réalisation certes de moindre ampleur mais tellement importante pour les petits plaisirs et loisirs du quotidien : l'installation au Parc Régnier d'une tyrolienne, d'une pyramide en cordes, d'un rocher d'escalade et de modules de fitness. Il s'agit de se placer dans la droite ligne des Assises de la Jeunesse engagée il y a déjà 3 ans.



En sixième lieu, Le quotidien, c'est aussi, encore et toujours, l'accès aux soins. La Maison médicale en est la proue, mais à son niveau, la Ville entend mettre les moyens dont elle dispose pour, à défaut de pouvoir garantir l'arrivée de nouveaux médecins, mettre tout en œuvre pour pérenniser la présence de ceux installés sur notre territoire. Nous entendons poursuivre cette politique volontariste en 2024, avec l'opportunité d'aménager, pour louer, des locaux aujourd'hui sans usage.

Enfin, nous poursuivrons également, selon nos moyens et les opportunités de financement qui se présenteront, nos réflexions et efforts de désimperméabilisation des cours d'école.

Il y a, c'est évident et universel, un temps pour tout : un temps pour concevoir et mettre à l'étude des projets, un temps pour rechercher les financements, un temps pour les réaliser et un temps pour faire fonctionner...

2024 à Verrières sera donc placé sous le signe de la réalisation.

Il s'agira aussi de consolider notre situation financière et les dialogues budgétaires à venir très prochainement nous conduiront à proposer au Conseil de ne pas lever de nouvel emprunt ; mais la réalisation des opérations d'ores et déjà financées, vous le voyez, représentera déjà un important volume d'activités.

2024 sera une année déterminante dans l'avancement des projets urbains que nous portons depuis plusieurs années, tant pour ce qui est de la finalisation du projet de nouveau Centre Technique Municipal qui sera associé à la construction, au-dessus, de logements étudiants et pour de jeunes travailleurs ; que pour celle de la conception de la requalification de l'actuel CTM afin d'y réaliser des logements notamment sociaux.



Nous avancerons également dans la formalisation de l'évolution de la Zone d'Activité des Petits Ruisseaux pour qu'elle puisse accueillir activités économiques et logements dans une nouvelle dynamique.

Nous devons absolument résorber une part de notre déficit en termes de logements sociaux, la loi nous y oblige et le bon sens nous y conduit ; sauf à accepter de perdre le contrôle des projets urbains et continuer à être soumis à des pénalités financières de plus en plus lourdes. J'ai pu partager le fait que nous sommes désormais sous le coup d'un arrêté de carence qui majore nos pénalités et transfère le droit de préemption urbain à l'Etat.

Il est compréhensible que certains soient contrariés par tels ou tels projets, notamment à dimension sociale, mais je veux redire avec force que si tous doivent être entendus, c'est bien la satisfaction des besoins de la collectivité et non la préservation de telle ou telle situation individuelle, quelque légitime qu'en soit la revendication, qui devra justifier la décision prise.

2024 verra l'adoption de la modification du PLU qui pour être mineure n'en est pas moins une étape nécessaire dans l'actualisation de ce document si structurant, notamment pour permettre un renforcement de la protection de la Commune contre des projets non maîtrisés et ne répondant pas aux besoins identifiés par la collectivité.

2024 sera aussi le cadre d'échanges avec les Verriérois, lors de Facebook live comme nous l'avons initié il y a désormais quatre ans, lors des rencontres proposées chaque premier samedi du mois en Ville, dans divers lieux de proximité ; mais aussi lors de réunions publiques ou dans des démarches particulières.



Nous avons, fin 2023, organisé une rencontre à propos des coteaux d'Amblainvilliers auxquels nous espérons rendre, au moins partiellement, une vocation agricole ; Vous êtes tous invités le 8 février, ici même, pour une réunion publique autour du thème des déchets qui sera importante pour parler de biodéchets, de collectes, des déchets verts, de la déchetterie, de ces sujets qui constituent notre quotidien.

Nous porterons également des réflexions, avec les habitants, sur l'avenir du square Léon Maugé. Il y aura aussi des échanges sur un certain nombre de voies pour envisager s'il convient de faire évoluer telles ou telles pratiques, tel ou tel sens..., à l'image de ce qui a été fait pour la rue des côteaues et la rue de Paris où une expérimentation a été lancée en décembre dernier conformément au résultat des échanges avec les habitants concernés.

Il est très important de bien positionner les enjeux associés à la participation qui ne constitue pas un abandon, par les élus, de leur fonction, pas plus qu'il ne s'agit de donner aux plus motivés une sorte de privilège. Il s'agit bien de dire ce que l'on envisage de faire, d'entendre les réactions et d'en tenir compte puis, dans le respect des règles posées par le législateur, d'arrêter une décision qui engage la commune, permette de mener à bien le projet, le cas échéant modifié, ou prendre une autre direction.

Je ne peux pas finir ces vœux sans avoir un mot pour nos amis du Burkina Faso que des Verriérois continuent d'aider dans un contexte devenu très compliqué. Ils savent notre attachement et la fidélité de notre engagement à leurs côtés, je tiens à le réaffirmer avec force.



Je veux aussi associer à ces vœux nos villes jumelées et plus particulièrement Hövelhof. Les conseils municipaux de nos villes se sont rencontrés ces 2 années écoulées et ont pu échanger sur leurs ressources et projets respectifs et apporter leur pierre à l'Europe.

Le Président de la République, dans ses vœux à la nation, a parlé de la commémoration des 80 ans du débarquement. Nous ferons aussi mémoire à Verrières, en juin, des 80 ans de la mort de David Régnier, Verriérois, neveu d'Honoré d'Estienne d'Orves, résistant comme lui, membre du réseau « Défense de la France » et exécuté par les armées nazies après avoir lutté à 60 contre 1000.

Il a parlé de la fierté de la langue française, nous accueillerons à Verrières, le 20 janvier ici-même, la demi-finale du concours d'éloquence de la Communauté d'agglomération Paris Saclay, venez partager ce moment de fête de la jeunesse et du verbe.

Il a mentionné les Jeux Olympiques et Paralympiques, Verrières, Ville Terres de Jeux, ne sera pas étrangère à cet évènement même si c'est par Massy que la flamme passera !

Non, Verrières n'est pas une Ile et il nous reviendra, en 2024 à nouveau, d'aller à notre pas, en accompagnant nos concitoyens, sur ce chemin Local, Régional, National et Mondial...



Que 2024 soit une année de paix, ici, et partout, loin des chemins de guerre.

Que 2024 soit une année d'accueil et d'échange, d'ouverture et de discussions, d'éloquence et non de violence ou de repli sur soi.

Que 2024 soit une année où la joie authentique peut trouver sa place, loin des chemins de l'ironie, du sarcasme et du divertissement vide.

Que 2024 soit une année où nous trouvions, les uns et les autres, l'endroit où nous serons appelés à être les plus efficaces pour participer généreusement à la sauvegarde de notre maison commune ; au-delà, que chacun éprouve le fait qu'il a une place et un rôle à jouer quel que soit son âge et son état de santé.

Et que cette année nous trouve sereins et confiants, déterminés à accueillir ce qui arrivera sans fatalisme ni fol espoir mais avec la conviction que les accueillant ensemble nous pourrions retirer le meilleur de ce qu'il y a de bon et tâcher d'atténuer les effets du reste...

Voici quelques-uns des vœux que je forme à l'aube de cette année nouvelle, pour chacun de nous, pour vous et ceux qui vous sont chers, et bien sûr, pour Verrières !

Je vous remercie.